

Réf: Dossier N° 064111

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGROPAS PLUS »

Siège social Abidjan, Treichville, TREICHVILLE ZONE 3, Lot 0,  
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGROPAS PLUS »

Objet : -LA PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS;  
-LA PRODUCTION ET COMMERCIALISATION ANIMALE;  
-LA TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS SEMI-FINIS;  
-L'EXPORTATION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS SEMI-FINIS ET PRODUITS FINIS;  
-L'IMPORTATION, L'EXPORTATION ET LA COMMERCIALISATION DE PRODUITS VIVRIERS ET ANIMALES;  
-NEGOCE DE PRODUITS VIVRIERS ET ANIMALS

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, TREICHVILLE ZONE 3, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M ZOULOU FRANCK YHNDOUA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05889 du 16/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40255/GTCA/RC/2021 du 16/12/2021

